

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 32-33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

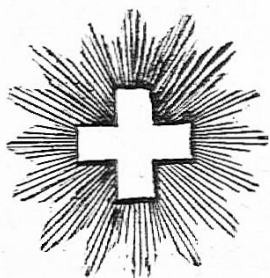
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIII^{me} ANNÉE

Nos 32-33
Série A



LAUSANNE

18 août 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : Un sujet d'actualité. — Bonne humeur et gaîté. — Les enquêtes de l'Éducateur. — Informations. — Situation économique du corps enseignant. — Variété.

UN SUJET D'ACTUALITÉ

Le renvoi du prochain Congrès romand après la fin de la guerre ne doit pas nous faire perdre de vue l'étude des sujets qui y seront discutés. La donnée de l'un d'eux : *Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel*, a paru prêter à quelques confusions dans les réunions où l'on s'en est occupé déjà ; c'est pourquoi le Bureau de la S. P. R. a prié la rédaction de l'*Éducateur* d'en préciser le sens conformément à l'échange de vues qui a abouti à son adoption par le Comité central. Nous le faisons volontiers, tout en ne prétendant pas restreindre en quoi que ce soit la liberté d'examen des rapporteurs.

A la réunion de 1916 du Comité central, trois sujets avaient particulièrement retenu l'attention : 1^o l'école, suite du jardin d'enfants ; 2^o l'enseignement ménager ; 3^o l'apprentissage obligatoire. Le premier apparut comme prématuré, le véritable « jardin d'enfants » n'existant que dans un nombre restreint de communes. Le deuxième avait été traité au précédent congrès de Neuchâtel, en 1904. Le troisième fut accueilli avec faveur, mais sembla pourtant être trop peu scolaire dans sa donnée et dans son esprit.

C'est alors que plusieurs membres firent remarquer que le moment semblait venu de soumettre l'ensemble de notre enseignement primaire actuel à un examen serré qui en signalerait les

déficits sans faiblesse, et chercherait à l'armer mieux en vue de l'après-guerre. Il fallait un sujet qui englobât les précédents sans mettre plus particulièrement l'accent sur l'un d'eux. C'est ainsi que le sujet : *Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel* fut adopté.

Voici, dans notre opinion, les points qui méritent surtout de retenir l'attention :

1. Les systèmes Frœbel et Montessori ont abouti à l'institution d'une première école en conformité absolue avec la nature de l'enfant de 5 à 7 ans : libre épanouissement sous une direction maternelle ; éducation des sens ; curiosité naturelle alimentée par l'examen direct des choses ; première éducation du sentiment par des récits appropriés à l'âge des élèves ; expression simple d'idées simples ; contact permanent avec la nature ; activité manuelle marchant de pair avec l'observation et la réflexion ; éducation intellectuelle, si rudimentaire soit-elle, basée sur l'éducation physique.

L'école primaire n'a pas suivi cette évolution. Parfois, le contraste est énorme entre le verbiage des premières années d'école et l'activité spontanée et naturelle des jardins d'enfants. On a cherché, il est vrai, à y remédier, pour les garçons, par l'institution des travaux manuels au degré supérieur ; mais cet essai timide, fait en dehors des heures de classe, est resté sans effets profonds. Les ouvrages du sexe, pour les filles, s'inspirent uniquement des nécessités pratiques, et, en dépit de leur très grande utilité, peuvent à peine être considérés comme répondant à un besoin d'activité et de mouvement ; la relation qui devrait les unir aux autres disciplines (calcul des prix de revient, dessin, éducation artistique) est à peine ébauchée ici et là. *L'école assise* règne en maîtresse.

Pendant que nous piétons sur place, d'autres avancent. L'exposition de Berne nous a montré que plusieurs cantons de la Suisse allemande sont en train de transformer l'école telle que nous la concevons encore en une *école du travail* où l'activité manuelle vient constamment en aide à l'activité cérébrale ; l'action y soutient la parole. Ce que le programme perd en étendue, il le

gagne en profondeur. L'*Educateur* publiera prochainement un article important de l'un de nos collègues français internés, montrant que la France risque de nous devancer dans cette évolution. Ce que les écoles de Munich ont réalisé sous la direction de Kerschensteiner est connu. L'Amérique a abandonné dès longtemps notre conception de l'école à programme absolu, mémorisé, parlé et écrit, pour l'école-apprentissage de la vie, éducatrice de la volonté (voir les récents articles de M. H. Guignard et ceux qui paraîtront encore sous la signature de cet excellent praticien). Avant la guerre, la Belgique avait engagé la même voie (voir la réponse de M. Duvaud à notre troisième enquête¹). Et tandis que la contrainte reste notre principal moyen de discipline, l'idée du *self-government* fait son chemin autour de nous. Le moment est donc venu de nous poser cette question :

Notre école primaire romande donne-t-elle satisfaction au besoin d'activité de l'élève? Comment pourrait-elle devenir la suite naturelle du jardin d'enfants?

2. Cette tendance à faire l'éducation de nos élèves par le simple usage des facultés cérébrales apparaît mieux encore si l'on considère la somme énorme de matière contenue dans nos manuels. Nous savons que le corps enseignant est lui-même responsable, pour une bonne part, de l'évolution livresque qui s'est manifestée dans nos écoles depuis vingt ans : quand il manquait de manuels, il en a demandé à grands cris, et on les lui a donnés, nombreux et copieux. De là, en divers lieux, un retour à l'étude par cœur, navrant dans ses conséquences. De là aussi le dégoût de l'étude qui s'empare de tant d'élèves peu doués. Le moment est venu de nous poser la question suivante :

Une simplification des programmes et des manuels ne s'impose-t-elle pas? Ne serait-il pas préférable de faire moins et de faire mieux? Le but principal n'est-il pas d'apprendre à apprendre plutôt que de vouloir tout enseigner?

3. Mais il serait injuste de faire retomber la responsabilité de l'état actuel des choses sur le corps enseignant seul. L'organisa-

¹ A notre grand regret, nous n'en avons pas reçu d'autre. (Réd.)

tion scolaire a, dans plusieurs cantons, une très grande part de cette responsabilité par l'influence qu'elle donne à des autorités locales souvent incompétentes en matière d'enseignement, et surtout par la sacro-sainte institution d'examens annuels dont le mode n'a pas changé depuis 50 ans. L'inspection lui-même doit consacrer beaucoup de temps à la préparation en vue des examens de recrues; certains de ses membres en sont venus à oublier que leur tâche essentielle n'est pas là, mais à l'école proprement dite. Quand nous aurons un inspectorat de carrière et que le nombre de ses membres aura été augmenté, les examens oraux annuels pourront être supprimés.

Les examens de recrues et la publication de leurs résultats n'ont-ils pas contribué à figer nos institutions scolaires dans leur forme actuelle? Quelles modifications y a-t-il lieu d'apporter à notre organisation scolaire pour assurer le progrès de l'école?

4. Il n'est pas douteux qu'une bonne part des forces que nous consacrons à *imposer* le savoir est dépensée en pure perte. Contraint par la perspective de l'examen, le corps enseignant en vient à user lui-même de contrainte envers les élèves. Que d'efforts perdus ainsi, sans autre résultat que le mauvais souvenir que maîtres et élèves conservent les uns des autres! Quand donc en arriverons-nous à cette conviction que *tous* les élèves ne peuvent pas *tout* apprendre? quand le peuple et ses autorités comprendront-ils cela? Car c'est d'eux que vient l'impulsion. Ailleurs (voir le programme bâlois) on fait, parmi les élèves, des sélections intelligentes avec programmes divers selon les groupements. A part l'institution des écoles primaires supérieures, la seule sélection véritable de ce genre que nous connaissions en Suisse romande est celle qui est faite à Lausanne pour les classes d'allemand. Les essais timides de classes avancées ou retardées qui ont été tentés ici et là ne sauraient donner de résultats probants tant que l'on ne part pas de cette idée qu'une classe retardée et une classe avancée exigeant l'une et l'autre un enseignement plus individuel, le nombre de leurs élèves doit être sensiblement réduit.

Que ferons-nous: 1° pour procurer à notre pays une élite en

donnant aux élèves bien doués le milieu éducatif qui leur convient; 2° pour empêcher que les élèves mal doués soient un obstacle au progrès général, tout en leur assurant une nourriture intellectuelle à leur portée?

5. De plus en plus on se convainc que rien ne sert de cultiver le cerveau si le corps reste débile. L'école assise, l'école-contrainte est trop souvent l'ennemie de la santé. Pour les tâches à venir, il nous faut une jeunesse forte et aguerrie.

L'école a-t-elle fait tout son devoir dans le domaine de l'éducation physique? Si non, que faire pour remédier aux déficits qui existent?

6. L'école n'est pas l'apprentissage; mais elle doit y préparer. Elle doit favoriser les aptitudes individuelles. Si elle ne le fait pas assez, c'est que, pour les raisons énoncées plus haut, cela n'est pas dans son pouvoir. Il est inutile que, dans ce bref exposé, nous entrions dans des considérations détaillées; elles s'imposeront d'elles-mêmes à ceux qui étudieront le sujet. Plusieurs associations, notamment la Société pédagogique genevoise, y ont déjà travaillé. Le moment est venu, pour toutes nos sections, de reprendre cette question et de se demander à leur tour *dans quelle mesure l'école doit préparer l'élève à l'exercice d'une carrière.*

Il y aura lieu de distinguer ici nettement entre l'éducation des garçons et celle des filles. Les enseignements de la guerre, les modifications que les événements ont apportées à la mentalité publique devront entrer en ligne de compte. Les maîtres d'une part, les maîtresses de l'autre, ont ici un beau champ d'étude. L'examen critique des programmes et des méthodes qui leur est demandé, ils devront le faire en terminant: *1° en ce qui concerne l'éducation des garçons; 2° en ce qui concerne l'éducation des filles.*

Telles sont, brièvement résumées, les idées qui nous paraissent pouvoir donner lieu, soit dans nos sections, soit dans notre prochain congrès romand, à une discussion fructueuse et à des conclusions d'une utilité pratique immédiate.

ERNEST BRIOD.

BONNE HUMEUR ET GAITÉ

« le maître est tout noir et l'on n'ose pas rire. »

Deux doctrines pédagogiques ont partagé longtemps les éducateurs. L'une de ces doctrines, pessimiste, réprimant les légitimes curiosités de l'esprit par un enseignement purement dogmatique et par le ton d'autorité du magister a recouru à une discipline de fer et quelquefois même aux châtiments corporels.

L'autre, optimiste, basée sur la psychologie infantile, encourage les curiosités de l'enfant ; elle recourt à la discipline paternelle, à la collaboration du maître et de l'élève, au respect de l'individu, à la persuasion.

Point n'est besoin de dire que c'est cette doctrine de l'optimisme qui règne heureusement, de nos jours, dans nos écoles. Le principe de l'éducation attrayante la domine.

On a beaucoup discoursu ces derniers temps sur « l'intérêt » et « l'effort » en matière d'éducation ; deux doctrines qui paraissent se contrarier. Le célèbre psychologue pragmatiste américain John Dewey, dans son étude sur l'« Intérêt et l'Effort », nous montre que l'on peut avec profit emprunter à l'un et à l'autre de ces facteurs.

A notre avis, l'éducation attrayante (et nous ne disons pas amusante) fera intervenir indirectement ces deux facteurs essentiels en pédagogie : l'intérêt et l'effort.

Que n'a-t-on pas fait, durant ces dernières années, pour rendre l'école attrayante ? On a construit des bâtiments scolaires modèles, avec tout le confort et l'esthétique désirables. Nos classes sont gaies, l'air et le soleil y entrent à profusion. A l'école enfantine, la méthode Froebel est seule employée ; à l'école primaire, on insiste sur les leçons de choses. Nos manuels ont suivi l'évolution, on illustre même nos grammaires de façon à les rendre moins arides, plus attrayantes.

Le temps n'est plus où nos enfants disaient : « ... le maître est tout noir et l'on n'ose pas rire. » C'est aux maîtres de l'ancienne école que Victor Hugo s'adressait :

Marchands de grec, marchands de latin, dogues,
Philistins, magisters, je vous hais, pédagogues.

Et certes l'on pouvait avoir de l'aversion pour un de ces maîtres, « pour un guetteur, homme absolu, dans l'œil duquel luit le pensum insalubre ».

Il s'est opéré une révolution dans ce domaine, mais a-t-on assez insisté sur le rôle du maître, sur son caractère pour qu'il puisse cultiver avec fruits le champ nouvellement défriché par les théoriciens ?

Dans l'éducation attrayante, la personnalité du maître joue le rôle principal, *la bonne humeur et la gaieté*, qui sont des facteurs essentiels de la sociabilité et qui jouent un rôle important dans la formation du caractère, sont de puissants auxiliaires dans la grande et belle œuvre de l'éducation. Ce sont là des vertus professionnelles de l'instituteur. Si le maître est gai, s'il éprouve un réel plaisir à communiquer ce qu'il sait, il obtiendra la collaboration efficace et nécessaire de ses élèves, son enseignement sera intéressant, attrayant. Etre gai, pour un

maître, c'est être pittoresque et varié. La bonne humeur et la gaieté rayonnent, elles sont communicatives par essence même, elles agissent puissamment surtout sur les enfants, créatures neuves, primesautières qui ne réagissent pas et qui n'ont qu'un souci : celui d'être gai et heureux.

La gaieté est un agent très actif de vie collective ; selon le mot de Taine : « La gaieté est comme un ressort qui rend l'âme élastique. »

Tous les sujets peuvent être traités avec belle humeur, avec gaieté. La Fontaine ne disait-il pas : « Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire, mais un certain charme qu'on peut donner à tous les sujets. »

La leçon la plus abstraite peut être présentée avec fruits lorsque la classe vit dans cette atmosphère saine de bonne humeur et de gaieté. Soyons vivants, variés et enjoués, et nos leçons ne seront jamais ennuyeuses. Suivons le conseil de Favart :

Ne vous rebutez jamais et que votre leçon
D'une douce gaieté prenne l'air et le ton.

La bonne humeur et la gaieté sont liées à l'amour du travail et au désir de perfectionnement inné chez l'individu. Voltaire disait déjà : « Si je n'avais pas l'amour du travail et de la gaieté, il y a longtemps que je serais mort de désespoir. »

La bonne humeur, la gaieté, le charme signifient la succession aimable et rapide des images mentales et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'axiome de Spinoza : « La joie est le passage à une perfection plus grande. » La bonne humeur et la gaieté sont aussi moralisatrices : la gaieté soutenue et la vraie joie, celle qui vient du fond du cœur, ne peuvent sympathiser qu'avec des mœurs simples et pures. La bonne humeur et la gaieté, l'expansion du bonheur sont également liées au sentiment du beau, à l'esthétique.

Voyez cette classe où règnent la bonne humeur et la gaieté : les traits se détendent, les fronts se dérident, le regard alerte et vif se pose ouvertement, franchement, l'intelligence est en éveil, bref, la figure est ouverte. La mauvaise humeur, la tristesse la referment : les traits se renfrognent, la bouche se crispe, le regard se voile, l'être ou révolté ou défiant se tient sur la défensive, devient passif. Si la gaieté est communicative, la mauvaise humeur, l'ennui ne sont pas moins contagieux :

L'homme ennuyé n'est jamais qu'ennuyeux.
Aussi, dès qu'il paraît, tremblant à son approche,
La gaieté fuit, l'ennui gagne de proche en proche.

La gaieté et la bonne humeur ouvrent le cœur des enfants, et lorsque le cœur est gagné, tout est gagné !

Le travail accompli avec bonne humeur est doublement profitable. De plus, cela peut paraître étrange, mais cela est, la bonne humeur et la gaieté de l'instituteur ont une portée sociale.

Nous avons dans nos classes tant de pauvres déshérités, privés à la maison du superflu et même du nécessaire ! La vie est rude, les parents travaillent, le père rentre souvent tard. Les caresses et les regards tendres qui font épanouir ces jeunes âmes sont rares ; qu'advierait-il si l'instituteur, lui aussi, était maus-

sade, s'il ne savait pas en classe faire abstraction de ses soucis et de sa personne, s'il n'était pas, lui, gai et de bonne humeur ?

On a fait entrer le soleil dans nos classes, que l'instituteur fasse entrer le soleil dans les âmes enfantines !

On ne fera jamais assez pour rendre l'école agréable, attrayante à tous les points de vue. Oh ! combien décevantes et douloureuses sont les impressions de ceux qui ont été malheureux à l'école. Ils gardent d'elle un souvenir amer comme l'innocent condamné injustement et qui a souffert en captivité. Lisez l'*Enfant* de Jules Vallès qui porte comme dédicace ces paroles réalistes, brutales : « A tous ceux qui crevèrent d'ennui au collège ou qu'on fit pleurer dans la famille, qui, pendant leur enfance, furent tyrannisés par leurs maîtres ou rossés par leurs parents, je dédie ce livre. » Et vous verrez si nous n'avons pas, nous autres instituteurs, une grande responsabilité envers les âmes fraîches qui nous sont confiées et que nous pouvons meurtrir à jamais.

Soyons bienveillants, de façon à ce que l'enfant s'épanouisse librement et qu'il conserve de ses années d'études un souvenir reconfortant.

Indépendamment de leurs qualités psychiques, la bonne humeur et la gaieté ont aussi leurs qualités physiques et hygiéniques. « La santé et la bonne humeur sont pour le corps ce que le soleil est pour la végétation », disait Massillon. Il est indéniable qu'un heureux caractère contribue à entretenir la santé. En termes médicaux, selon Marden : « Le rire stimule les centres vaso-moteurs, et la contraction spasmodique des vaisseaux sanguins accélère la circulation du sang. Le rire accélère aussi la respiration et communique de la chaleur à tout l'organisme. Il donne de l'éclat aux yeux, augmente la transpiration, élargit la poitrine, expulse l'air vicié des cellules pulmonaires et tend à rétablir cet équilibre bien-faisant que nous nommons la santé et qui résulte de l'harmonie de toutes les fonctions du corps. »

De même que, lorsque l'on ouvre les fenêtres d'une classe, l'air se renouvelle plus pur et plus actif, un franc éclat de rire des élèves change l'atmosphère intellectuelle de la classe. La bonne humeur et la gaieté concourent à la bonne discipline, à la discipline paternelle, basée sur l'affection réciproque et le respect mutuel.

D'aucuns nous diront : « Nous admettons le rôle éminemment puissant, dans l'éducation, de la bonne humeur et de la gaieté ; mais peut-on toujours être gai et de bonne humeur ? Les instituteurs les meilleurs ne sont pas des surhommes ! Quand donc serons-nous débarrassés des soucis matériels, nous autres instituteurs, pour pouvoir consacrer tout notre temps et toutes nos forces à notre enseignement ? »

Nous ne nous dissimulons pas, puisque nous l'avons éprouvée, la difficulté qu'il y a pour l'instituteur d'être toujours bien disposé, gai, de bonne humeur. Les soucis matériels souvent l'accablent, et il faut avoir quelquefois beaucoup de philosophie et d'empire sur soi-même pour secouer, au seuil de la classe, les préoccupations, parfois très graves, qui assaillent celui à qui l'Etat confie l'avenir de la nation et qui lui assure une situation si..... modeste !

Cependant, toute manifestation d'énergie porte en elle sa récompense, cette

récompense ne serait-elle que la joie que l'instituteur fait luire dans les yeux de ses élèves quand lui-même s'est efforcé de rejeter loin de lui, bravement, ses idées noires et son humeur chagrine. La Bruyère ne disait-il pas : « Le plus délicat des plaisirs, consiste à favoriser le bonheur des autres. »

Il y a une certaine volupté à vaincre ses soucis, à être gai et de bonne humeur quand même et malgré tout ; la gaité est un triomphe ; le triomphe de l'esprit sur ses entraves. La gaité est le secret des vaillants et une de leurs récompenses. Voyez comment s'exprime Amiel : « Plongé dans l'existence humaine, il faut la prendre comme elle est, sans horreur tragique, sans raillerie amère, sans bouderie déplacée, sans exigence excessive ; l'enjouement et la patience sereine valent mieux. »

Efforçons-nous donc d'avoir de l'optimisme, qualité qui permet de transformer d'apparentes infortunes en réelles joies. Le pessimisme, lui, ne requiert ni talent ni oubli de soi-même, ni intelligence, ni force de caractère, il n'amène que désillusions et malheurs.

Les causes et les genres de gaité sont bien différents, mais la gaité a un caractère particulier qui lui est propre : elle vient du caractère ; elle diffère de la joie, en ce sens que, si la gaité est essentiellement expansive, la joie, elle, consiste dans la jouissance intérieure, elle peut se cacher. De plus, la joie est, en quelque sorte, accidentelle. La courbe de la joie fait de brusques crochets, tandis que celle de la gaité et de la bonne humeur est plus constante.

D'heureuses natures, les plus favorisées, sont gaies par tempérament, l'équilibre physique et psychique de leurs forces est bien réglé, en elles circule la vie saine, elles se maintiennent stables même dans la tempête. D'autres ont une gaité qui frise l'insouciance, c'est la gaité de l'égoïste qui se calfeutre contre les injures de la vie. C'est aussi le contentement de l'homme repu, qui dit : « J'ai bien mangé, j'ai bien bu, que l'univers soit en liesse ! » D'autres encore, créatures sujettes à l'impulsion, ont une gaité passagère, une gaité d'accident. C'est à ces créatures-là que La Rochefoucauld faisait dire : « Le caprice de notre humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune. »

Prenons, comme exemple, la philosophie sereine du grand Pascal, efforçons-nous de pouvoir dire comme lui : « Mon humeur ne dépend guère du temps. J'ai mon brouillard et mon beau temps au dedans de moi ; le bien et le mal de mes affaires y font peu. Je m'efforce quelquefois, de moi-même, contre la mauvaise fortune, et la gloire de la dompter me la fait dompter gaiement ; au lieu que d'autres fois, je fais l'indifférent et le dégoûté dans la bonne fortune. »

Concentrons notre énergie dans la formation de notre caractère et dans son perpétuel perfectionnement. Soyons calmes, optimistes, recherchons le beau, le bien ; n'insistons pas sur le vulgaire, sur le mal, soyons de bonne humeur, soyons gais !

« Une belle âme sans gaité
Seraît un printemps sans verdure. »

CHARLES-H. WEBER.

LES ENQUÊTES DE L'ÉDUCATEUR

4^{me} enquête : La question des notes et celle du rang à l'école ?

En parlant de « rang », nous songions avant tout à l'indication de ce rang dans le livret scolaire de l'élève ou son bulletin trimestriel. La réponse ci-dessous traite, sous chiffre II, de la place attribuée à l'élève en classe, à la suite de l'obtention de ce rang. Ce côté subsidiaire de la question mérite, en effet, d'être considéré.

Réponse 1. — I. Etant donné que l'inscription des notes pour chaque branche dans les livrets scolaires des élèves subsiste à titre obligatoire, j'estime que la première partie de la question est résolue pratiquement. On peut toutefois abuser des notes en taxant chaque devoir oral ou écrit et même chaque dessin. Une note générale pour chaque branche, sauf peut-être pour la composition, à la fin de chaque trimestre, sans fractions décimales, après le point principal, mais avec latitude de noter des demi-points, me paraît suffisante. Il y a lieu de rester dans les limites d'une sage modération. Le chiffre est plus précis, tandis que les appréciations sous formes de remarques, comme « bien », « assez bien », « passable », peuvent être interprétées par l'élève à son avantage. La chose importante, à mon avis, est que le maître soit impartial et qu'il donne à tous les élèves les notes qu'ils méritent, ce qui n'est d'ailleurs pas toujours facile.

II. Quant à l'attribution d'un rang à l'élève ensuite du total des notes obtenues par lui, je ne suis pas partisan de cette manière de faire, et ce pour des motifs bien divers.

1. Les places dans les bancs les plus rapprochés de l'estrade du maître et du tableau noir, doivent être réservées aux enfants myopes ou qui ont l'oreille dure.

2. Les bancs étant de deux ou trois grandeurs différentes dans une même classe, les élèves de forte taille seront placés dans les bancs les plus grands, par simple mesure d'hygiène pratique.

3. Il me paraît préférable de mettre dans le même banc deux élèves d'intelligence et d'aptitudes inégales, afin que l'un puisse donner — à voix basse — de bons conseils à son camarade. Il est bon de faire pratiquer, à l'école déjà, l'entraide mutuelle, en veillant toutefois à ce qu'elle ne soit pas préjudiciable à la discipline de la classe.

4. Un élève qui a une tendance au bavardage sera placé au bout d'un banc vers la fenêtre ou du côté de la porte, dans une rangée de bancs extérieure, de manière qu'il ne puisse communiquer facilement qu'avec son camarade de banc et non avec ceux qui sont assis aux autres rangées de bancs.

5. Ce sont plutôt les élèves faibles ou inattentifs, ou encore les indisciplinés, qui doivent être placés dans les premiers bancs, où le maître peut plus facilement les surveiller.

6. Il est inutile de donner essor par le signe extérieur de l'attribution d'une place privilégiée, à l'esprit de vanité des enfants.... ou de leurs parents, en général trop enclins à se glorifier de leurs succès, résultat du travail du maître.

7. Les enfants qui obtiennent des notes supérieures ne sont pas toujours les meilleurs élèves, car on apprécie plutôt le succès que l'effort accompli.

TH. MOECKEL.

Réponse 2. — C'est certainement une des plus graves lacunes de l'école au point de vue moral — je dirais la plus grave si l'insuffisance de vie morale de certains maîtres n'était pas la première — que l'usage persistant des notes et surtout des rangs scolaires.

Souvent c'est le maître qui leur attribue un rôle exagéré; si ce n'est pas lui, les parents et parfois les enfants eux-mêmes s'en chargent. Combien de pères — les pères semblent plus particulièrement déraisonnables dans ce domaine — agissent leurs enfants parce qu'ils n'arrivent pas à tenir la tête de leur classe, sans se demander s'ils ont des facultés égales à celles de leurs rivaux plus heureux. Ces exigences déraisonnables se retrouvent quand il s'agit des notes; ainsi j'ai eu jadis comme élève un garçonnet de cinq ans qui éclatait en pleurs quand il n'obtenait que $5\frac{3}{4}$ de conduite (sur 6).

J'ai vu des enfants normaux et anormaux de toutes classes sociales s'intéresser autant qu'il est possible à leur travail, sans que jamais un bon, ni un mauvais point, ni une question d'intérêt n'intervint.

Le jour où, sinon les notes, du moins les rangs seront éliminés, un bon pas sera fait vers le règne de la solidarité, de la paix et de la bonne camaraderie à l'école.

A. DESCOEUDRES.

Réponse 3. — Contrairement à beaucoup de novateurs, je crois que l'attribution de notes pour les interrogations et les travaux les plus importants, ainsi que d'un rang au bulletin, n'a pas une mauvaise influence éducative. Les notes sont, pour les élèves et leurs parents, un renseignement clair et précis; elles ne prétendent pas à la justice complète, qui n'est pas de ce monde; mais elles ont une valeur conventionnelle indiscutable. On leur reproche souvent d'être trop absolues en raison du fait que l'élève ne peut parvenir qu'à une perfection relative; mais qu'est-ce que cela prouve? Le maître n'a-t-il pas le droit de se fixer à lui-même un idéal à atteindre et de juger les travaux de ses élèves en relation avec cet idéal? Il n'ignore pas, du reste, que ce jugement l'atteint lui-même dans une certaine mesure.

Mais si l'usage des notes est légitime, il en est tout autrement de leur abus. Que quelques notes soient prises au cours d'un semestre, c'est bien. Mais que l'on cesse d'apprécier par une note solennellement communiquée aux parents, la moindre réponse, le moindre billet d'interrogation! A voir les carnets hebdomadaires des élèves de certains collèges, on en vient à se demander quand les professeurs de ces établissements donnent leurs leçons! A moins qu'ils ne prennent pour des leçons les perpétuelles interrogations, avec copieuses distributions de notes, auxquelles ils soumettent leurs élèves. Si quelques pédants lettrés savaient la somme de larmes, de samedis et de dimanches tristes qu'ils infligent ainsi à de pauvres malheureux, ils en viendraient à maudire le métier qu'ils font. Un coup d'œil au voisin, un crayon qui tombe, et c'est une note de conduite baissée; une réponse à l'étourdie se paie par un mauvais point. Est-ce bien là de l'enseignement, de l'éducation? Ce continuel pesage et soupesage des moindres actes de l'élève prêterait à rire, s'il ne se traduisait pas, pour des centaines d'enfants, par un découragement et un dégoût de l'étude, dont ils sont loin d'être les auteurs responsables.

Quelle échelle adopter pour l'appréciation des travaux importants ? Par analogie avec l'examen de recrues, on a imposé aux écoles primaires vaudoises l'échelle de 1 à 5, 1 étant la meilleure note. Cette mesure a été déplorable, à cause de l'insuffisance de cette échelle pour une bonne appréciation des travaux. La pratique montre que, pour que cette condition soit remplie, il faut une échelle ayant un nombre égal de notes satisfaisantes et non satisfaisantes. Dans l'échelle vaudoise, la note 3, *neutre* par excellence, ne signifie rien du tout ; c'est pourquoi on y recourt si volontiers. Deux seules bonnes notes sont insuffisantes pour différencier les bons résultats. Rien n'est plus parfaitement contraire à toute sincérité, à toute vérité, que ces bulletins qui alignent des notes 1 du haut en bas de la colonne.

Il semble donc que le maximum doive être un nombre pair, ne laissant subsister aucune note intermédiaire. Les demi-points et les quarts de points sont un pis-aller qui, parfois, frise la pédanterie. Si nous ne voulons pas, dans le canton de Vaud, adopter l'échelle de 6, comme l'ont fait Genève et Neuchâtel, ayons alors celle de 10, parfaitement claire et complète, pourvu que l'on en fasse un bon usage. Il n'y a pas de raisons pour que l'échelle des notes en usage dans l'enseignement primaire ne soit pas la même que celle des écoles secondaires.

En ma qualité de Vaudois, je termine donc en demandant instamment le retour à l'échelle de 10 pour les écoles primaires de notre canton. R.

Note de la Rédaction. — A moins que nous ne recevions à bref délai de nouvelles réponses ou des répliques aux réponses publiées, nous considérerons les enquêtes 3 et 4 comme closes.

INFORMATIONS

***** Cours préparatoire aux examens pour l'obtention du diplôme primaire supérieur vaudois.** — Un nouveau règlement et un nouveau programme pour les examens en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures viennent d'être adoptés par le Conseil d'Etat vaudois et envoyés à tous les membres du corps enseignant primaire. Ils ont été élaborés par une Commission composée des membres du Jury des derniers examens et de trois instituteurs en fonction. C'est une étape nouvelle qui commence pour les classes primaires supérieures vaudoises et pour leurs maîtres.

S'il l'on ne jette qu'un coup d'œil rapide sur ces actes législatifs, on est surpris, au premier abord, de la somme et de la diversité des connaissances imposées. Mais il serait dangereux de se laisser gagner par cette première impression. En effet, en examinant attentivement le programme nouveau, on ne tarde pas à se rendre compte qu'il n'exige pas des instituteurs et des institutrices un travail au-dessus de leurs forces ; au contraire, il le simplifie en précisant nettement les points essentiels sur lesquels l'effort doit être porté.

Pour faciliter et guider les membres du corps enseignant dans la préparation de ces épreuves, le Département de l'Instruction publique a l'intention d'organiser chaque année des cours gratuits. Il nous semble utile d'attirer l'attention des

intéressés sur ceux de 1917 qui commenceront le 24 septembre pour se terminer le 13 octobre.

Les cinq branches formant la base des examens précités seront abordées par des professeurs connus et appréciés. Une partie seulement du programme sera parcourue cette année; les cours suivants, si celui que nous annonçons réussit, continueront le travail commencé de façon à ce que, dans une période de trois ans, toutes les matières principales exigées aux examens aient été étudiées. Il importe donc que les membres du corps enseignant qui désirent, une fois ou l'autre, obtenir le brevet primaire supérieur, suivent, dès le début, les cours organisés à leur intention.

Ces leçons doivent servir aussi de cours de perfectionnement pour les maîtres primaires supérieurs en fonction. Il est bien difficile, à l'heure actuelle, de se tenir au courant des progrès de la science, de ne point se laisser gagner par la routine; on oublie vite et on ne se renouvelle qu'avec beaucoup de peine. Il importe donc de se retremper au contact de personnalités qui comprennent la grande tâche des éducateurs de la jeunesse et qui désirent prendre part à leur œuvre. Nous connaissons les difficultés financières du moment; elles sont grandes; mais, nous espérons néanmoins que quelques maîtres primaires supérieurs répondront à l'appel du Département de l'Instruction publique. E. S.

*** **Presse pédagogique.** — L'excellente revue pédagogique française *Le Volume*, publiée par la librairie Armand Colin, paraîtra désormais sous le titre *L'Ecole et la Vie*. Les éditeurs veulent en mettre le titre en accord avec la tendance nouvelle adoptée par plusieurs journaux scolaires français, celle de renseigner les lecteurs, et, par eux, les élèves des écoles de France, sur tous les faits économiques et historiques importants pour l'avenir de leur pays.

De moins en moins, l'école peut se confiner exclusivement dans son rôle traditionnel de dispensatrice d'un savoir purement formel. La vie l'appelle, toute la vie; elle doit préparer ce « demain » que les événements douloureux dont nous sommes les témoins font plein d'angoisse et de mystère. Nous pensons que la presse pédagogique française ne sera pas la seule à évoluer dans ce sens.

SITUATION ÉCONOMIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Compte mensuel de M. l'instituteur Purotin en l'an de grâce 1917.

M. Purotin, le très digne régent de Jolimont, est un collègue que j'estime et respecte. Il vit humble et ignoré dans son petit collège. Il paraît content de son sort, chose rare aujourd'hui. Et pourtant la vie lui a fourni son lot de tribulations, ni plus, ni moins. L'âge est venu, avec ses charges de famille : une femme, trois enfants, puis une vieille mère que mon ami Purotin, en bon fils qu'il est, dorlote autant qu'un régent peut le faire, afin qu'une vieillesse heureuse la récompense de ses peines passées.

Mme Purotin n'est pas l'héritière d'un syndic de village, et n'a apporté pour toute dot que sa santé et sa belle humeur. Mais elle s'est révélée excellente ménagère, et tire parti de tout. Les enfants poussent vigoureusement et font dans la miche des entailles inquiétantes pour le budget.

De son côté, M. Purotin essaye toutes les combinaisons économiques les plus variés pour mettre un peu de beurre à la soupe. Malheureusement, il n'a pas de don personnel, à part son talent pédagogique, qui est déjà quelque chose pour un régent. Il ne court pas le cachet, et ne cultive pas plus les abeilles que les gros légumes, car il ignore le manuel du Parfait Jardinier.

En sorte que, malgré les efforts réunis de toute la famille, le régent Purotin fait des dettes. Et qui dit dettes, dit dépendance, et la dépendance amène inévitablement, dans l'esprit des campagnes, une diminution d'estime pour l'homme et sa profession.

Aussi, M. Purotin est-il en train de perdre son habituelle sérénité. Sa foi s'en va. Je le surprends à devenir pessimiste à propos de ce qui l'enthousiasmait le plus naguère : Dieu, humanité, patrie, civisme, que sais-je encore, tant de vocables redondants et sonores, tout cela, me dit-il souvent, se comprend dans la bouche des gens qui viennent de bien dîner.

Voulant en avoir le cœur net et provoquer ses confidences, je fis la contrepartie. Et mon ami de me sortir un bref résumé de son compte de mai, tellement stupéfiant dans sa crudité que je n'ai pu m'empêcher de le livrer à vos commentaires.

Vous n'y verrez figurer ni les augmentations ni les allocations de M. Purotin, car elles équilibrent, à peu près, les intérêts et amortissements de ses frais d'études, soit fr. 4000. En outre, vous constaterez que mon collègue confit dans un respect involontairement exagéré de la loi, suit depuis longtemps les ordonnances fédérales : cinq jours sans viande et rations minima.

1. Carnet du laitier	{	$\frac{1}{2}$ l. de lait par personne et par jour, à 32 c.		
		soit environ	fr.	30.—
		5 demi-livres beurre à	fr. 1.45	» 7.25
		5 kg. fromage à	» 4 —	» 20.—
			fr.	57.25
2. Boulanger :	275 gr. p. pers. et p. jour à 66 c. et quelques			
	kg. de farine, environ		fr.	35.—
3. Boucher :	cinq morceaux de viande à fr. 6 moyenne		»	30.—
4. Epicerie :	Moyenne mensuelle		»	35.—
Total des dépenses			fr.	157.25

Enfin, M. Purotin recevant un traitement minimum de fr. 150 par mois, il en résulte qu'il perd chaque fois, seulement avec les carnets indispensables, plus de fr. 7.

Conclusions. Ami lecteur, je vois surgir vos questions. Tout d'abord, qui est Purotin ? Ne cherchez pas, car il est légion. Et son bois, ses habits, ses chaussures, son argent de poche ? Mystère que chacun peut approfondir, pour y avoir passé.

C'est pourquoi M. Purotin répondait l'autre jour à son aîné, qui manifestait le désir de suivre plus tard les traces de son père : Si tu possèdes en toi tous les dons de notre maître Pestalozzi, va, mon fils. Mais souviens-toi avant d'entrer dans la carrière que la vie d'un instituteur, c'est la misère en habit noir.

ED. M.

VARIÉTÉ

A l'occasion des vacances, on permettra à l'*Educateur* de se départir un peu de sa gravité coutumière et de narguer les misères du temps par l'organe de l'un de nos collègues, à ses heures chansonnier apprécié.

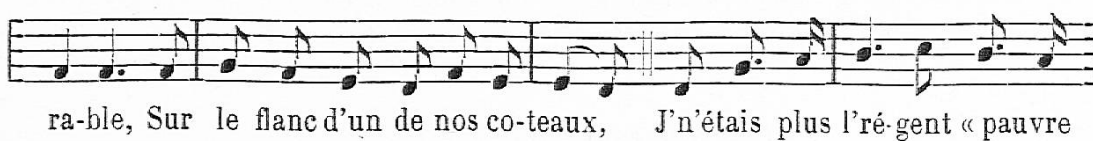
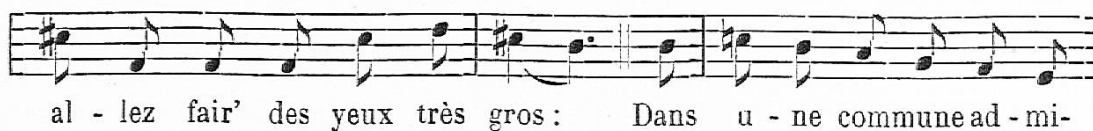
A mes camarades de classe 1894-1898.

Le rêve du régent.

(Chanson inédite.)

Modéré.

Texte et musique de GUST. WALDNER.



2

On m'avait sorti du collège,
A la cure j'étais logé ;
Et le pasteur, — quel sacrilège —,
A l'école était exilé ;
Fallait voir sa min' stupéfaite
Quand il guignait de mon côté.
D'un air protecteur, mais honnête,
Parfois j' daignais le saluer !
Ah ! quel beau... etc.

4

La commun', pleine de tendresse,
Pour moi n'avait que des bontés ;
Ell' poussait si loin ses largesses
Qu'ell' me fournait valet de pied.
Elle remplissait mes deux caves
De crus fins et de jambonneaux ;
Et je buvais des vins de Graves
Et de l'Etoile de Lavaux !
Ah ! quel beau... etc.

6

Quant à la commission scolaire,
C'était moi qui la désignais ;
Comme il y avait peu à faire,
J'avais donné un coup d' balais :
Plus d' président, non, plus personne,
Plus de ces messieurs si savants ;
J'étais le seul maître et, en somme,
Tout marchait mieux qu'auparavant !
Ah ! quel beau... etc.

3

Le syndic, avec éloquence,
S'en vint chez moi, pour m'aviser
Que j'aurais neuf mois de vacances
Plus deux mois pour me reposer ;
Que le dernier mois de l'année,
J'aurais enfin mes écoliers, [née,
Mais seul'ment quart d'heur' par jour-
Pour qu'ils vienn' cirer mes souliers !
Ah ! quel beau... etc.

5

Parfois, l'inspecteur, fort modeste,
Entrait chez moi pour s'excuser
De venir déranger ma sieste
Afin que j' puiss' l'interroger.
Je lui demandais quelques dates,
De l'histoire et puis du français,
Et si ses marges étaient exactes,
Et s'il savait bien son livret !
Ah ! quel beau... etc.

7

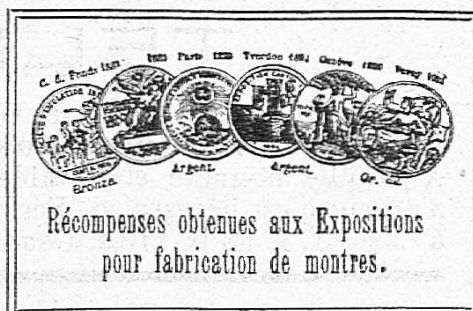
Tous les huit jours, c'était la paye.
Dans un beau carosse doré,
Avec une ardeur sans pareille,
On me menait chez le boursier ;
Là, sans faire une grande histoire,
On m'alignait des billets bleus ;
Et je laissais un gros pourboire,
Faut bien se montrer généreux
Ah ! quel beau... etc.

8

J'en étais là dans mon beau rêve,
Quand à ma porte on frappa fort.
Comme il faut bien que tout s'achève
J'vais voir, hélas ! j'en tremble encor :
Monsieur l'inspecteur, en colère,
Etait derrière et trépignait ;
Il y avait, — quelle misère —,
Deux heures et plus qu'il m'attendait
Ah ! mon beau rêve, fatalité,
Tu n'es pas la réalité !



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

TÉLÉGRAMME

Si vous avez de l'énergie, vous pouvez facilement réaliser de bons bénéfices par la vente dans **votre ménage** de notre article de **grande** consommation. A famille honnête et solvable nous consentirons longs crédits. Aucune avance d'argent n'est nécessaire. Ecrire en joignant cette annonce et timbre pour réponse à Case 4174, Eaux-Vives, Genève. (P 21529 X)

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro d'août : Les femmes et la chose publique : I. Chronique parlementaire genevoise : E. Gd. II. Chronique parlementaire fédérale : Marg. Gobat. — Le féminisme après la guerre : H. Pronier. — De ci, de là.... — De nouveaux métiers féminins en France : II. Les apprentissages de l'Ecole Rachel : Louise Cruppi. — Lettre de Finlande : E. Saltzmann. — Ce que disent les journaux féministes. — A travers nos Sociétés.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

Pour les petits :

M. AUDEMARS et L. LAFENDAL

Nouveau Jeu de Surfaces

COMPOSITION. DÉCOUPAGE. COLLAGE. CONSTRUCTION

Une boîte contenant 576 surfaces diverses (carrés, cercles, ovales, rectangles, triangles) en huit couleurs. **Fr. 7.50**

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

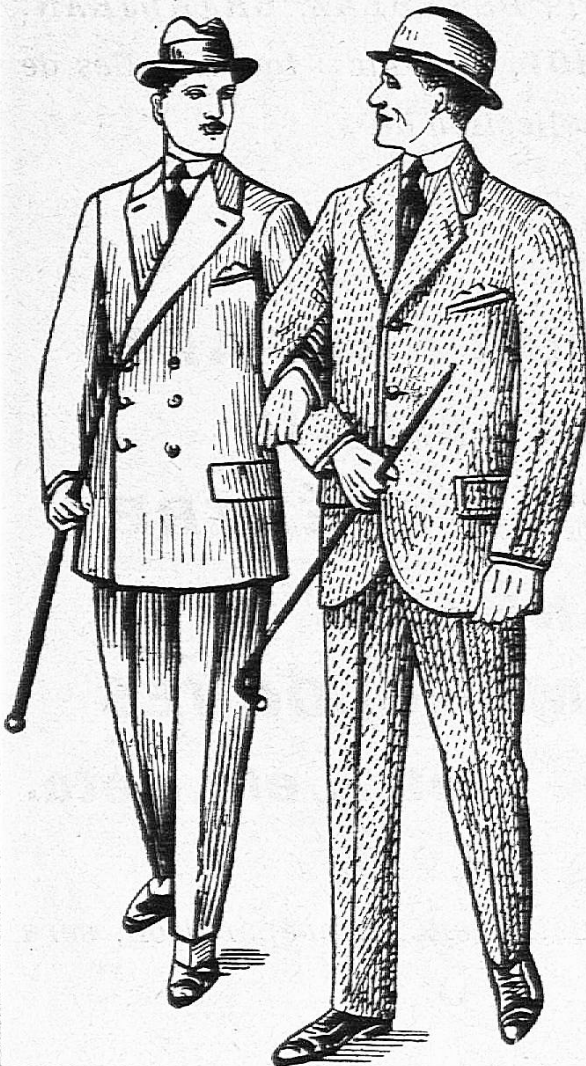
Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Maier & Chapuis



MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

10 %
au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

me ANNÉE. — N° 34-35.

LAUSANNE — 1^{er} septembre 1917.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REQUIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Ecoles normales du canton de Vaud

Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire, auront lieu, à **Lausanne, dès le 19 septembre**, à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leur demande d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2^e service, **jusqu'au 10 septembre prochain**, à 6 heures du soir. (P. 32819 L.)

Département de l'Instruction publique.

Enseignement primaire.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Guex, Ernest, à Rossinières ; Gilliard, Alfred, à Grange-Neuve (Puidoux) ; Badan, Marcel, à Champtauroz.

Institutrices : Mlles Grandchamp, Marthe, à Guérignoz (Château-d'Oex) ; Henchoz, Marthe, à Château-d'Oex ; Briod, Marguerite, à Lucens ; Marguet, Marguerite, à Pully ; Lavanchy, Marguerite, à Ferlens ;

Mlle Perret, Marianne, maîtresse d'école enfantine à Lucens.

* * *

Un congé est accordé pour le samedi 15 septembre prochain aux membres du personnel enseignant primaire qui prendront part à l'assemblée générale trisannuelle de la Société pédagogique vaudoise.

Département de l'Instruction publique.

Enseignement secondaire.

Un congé est accordé aux membres du **corps enseignant secondaire** qui prendront part à l'assemblée générale annuelle de la Société, **samedi 15 septembre 1917.**

Gymnase classique cantonal.

Examens d'admissions : Lundi 3 septembre, à 7 heures. **Rentrée des classes** : Même jour, à 2 heures.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Ecole supérieure de Commerce.

Une inscription est ouverte au Bureau du Département de l'Instruction publique, 6, rue de l'Hôtel de Ville, du vendredi 24 août au vendredi 7 septembre, inclusivement, pour

un poste de Maître de Bureau commercial,

à l'Ecole supérieure de Commerce de Genève. Le titulaire devra pouvoir enseigner la tenue des livres, l'arithmétique commerciale et le bureau commercial. — 24 heures de leçons par semaine.

Traitement annuel : 5460 francs, plus une augmentation de 1 % par an pendant 15 ans.

Le titulaire pourra être chargé des fonctions de Doyen de l'Ecole ; dans ce cas, il devra tout son temps à l'Ecole, pendant les heures scolaires, pour s'occuper de l'administration intérieure, de la discipline, etc., et recevra pour ces fonctions une allocation de 1200 francs par an, mais son enseignement sera alors réduit à 20 heures par semaine, pour lesquelles son traitement sera de 4640 francs par an, plus une augmentation de 1 % pendant 15 ans. Le cahier des charges, concernant le décanat, est à la disposition des candidats.

Un certificat médical leur sera demandé.

Conditions de retraite : à 55 ans, 2000 francs après 25 ans de service ; 2400 francs après 30 ans ; à 60 ans, 2500 francs après 25 ans de service ; 3000 francs après 30 ans.

Les candidats pourront s'inscrire par correspondance.

Pour renseignements, s'adresser au **Secrétariat du Département.**

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires. Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

Pour les petits :

M. AUDEMARS et L. LAFENDAL

Nouveau Jeu de Surfaces

COMPOSITION. DÉCOUPAGE. COLLAGE. CONSTRUCTION

Une boîte contenant 576 surfaces diverses (carrés, cercles, ovales, rectangles, triangles) en huit couleurs. **Fr. 7.50**

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

LECTURES DE VACANCES: Un peu de pédagogie.

Tout en jouissant d'un repos mérité, bien des maîtres désirent consacrer quelques heures de leurs vacances à des lectures propres à raviver en eux leur vocation pédagogique, à enrichir leur science de l'enfance de nouvelles données et à former des plans d'étude et des méthodes d'enseignement pour l'avenir.

Voici donc quelques livres où des questions pédagogiques importantes sont abordées et traitées de différentes façons et qui peuvent être fort utiles aux maîtres et aux professeurs.

CAUSERIES PÉDAGOGIQUES

par W. JAMES

Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux. Avec une préface de M. Jules Payot, recteur d'Académie. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. — In-16 Fr. 2 50

AUX ÉTUDIANTS

Causeries traduites par *Henri Marty*. Préface d'*Emile Boutroux*, de l'Académie française. In-16 Fr. 2 —

RECUEIL DE MONOGRAPHIES PÉDAGOGIQUES

par Ed. QUARTIER-LA-TENTE, Conseiller d'Etat

publiées à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Berne 1914, par la Conférence romande des Chefs de l'Instruction publique. Grand in-8. 580 pages, broché B Fr. 7 50

Ce recueil, dû à la collaboration de sommités pédagogiques, résume les dernières études et les opinions les plus autorisées sur de nombreuses questions qui touchent à l'école suisse.

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION ET DE L'ÉDUCATION

par F. GUEX

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique de France, 2^e édition. Illustré de 138 gravures. In-8, 5^e mille; relié toile pleine Fr. 7 50. Broché B Fr. 6 —

Introduit dans la plupart des écoles normales et des sections pédagogiques de la Suisse romande, cet ouvrage a reçu à l'étranger, en France notamment, l'approbation des autorités scolaires et du corps enseignant. Le Ministère de l'Instruction publique de France l'a honoré d'une souscription

COMMENT RACONTER DES HISTOIRES à nos enfants

et quelques histoires racontées,

par Miss SARA CONE BRIANT

Traduit par Mme Elisée Escande. In-16 Fr. 3 —